INFORMATIONS MUNICIPALES

NAPIERVILLE NAPIERVILLE NAPIERVILLE NAPIERVILLE NAPIERVILLE NAPIERVILLE



(Vol. 32, n° 9) 26 mai 2023

Chères concitoyennes, Chers concitoyens,

J'ai le plaisir de vous présenter, conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal, les faits saillants du rapport financier de l'année 2022.

ÉTATS FINANCIERS 2022 ET RAPPORT DE l'AUDITEUR

Les états financiers de l'an 2022 préparés et vérifiés par la firme LLG CPA inc., ont été lus, commentés et approuvés lors de l'assemblée ordinaire du 11 mai 2023. Vous trouverez ci-dessous une présentation sommaire dudit rapport.

	BUDGET 2022	RÉEL 2022
REVENU DE FONCTIONNEMENT		
Taxes Compensation donnant lieu de taxes	4 445 333 \$ 201 040 \$	4 623 339 \$ 189 489 \$
Transferts	172 398 \$	236 762 \$
Services rendus Imposition de droits	612 496 \$ 206 250 \$	620 847 \$ 766 220 \$
Amendes et pénalités	10 000 \$	4 143 \$
Intérêts	20 000 \$	71 966 \$
Autres revenus	14 100 \$	32 863 \$
	<u>5 681 617 \$</u>	<u>6 545 629 \$</u>
<u>DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT</u>		
Administration générale Sécurité publique	954 430 \$	1 027 393 \$
Police	513 866 \$	534 058 \$
 Sécurité incendie 	458 910 \$	437 576 \$
 Sécurité civile 	4 000 \$	1 242 \$
• Autres	19 550 \$	17 287 \$
Transport	791 975 \$	823 423 \$
Hygiène du milieu	829 506 \$	670 555 \$
Eau et égout • Matières résiduelles	474 623 \$	514 285 \$
• Cours d'eau	11 339 \$	11 339 \$
• Décontamination	10 000 \$	41 061 \$
Santé et bien-être	11 073 \$	10 435 \$
Aménagement, urbanisme et développement	133 292 \$	131 078 \$
Loisirs et culture	907 028 \$	934 936 \$
Frais de financement	80 634 \$	106 768 \$
	<u>5 200 226 \$</u>	<u>5 261 436 \$</u>
	481 391 \$	1 284 193\$
Remboursement de la dette à long terme	(218 917 \$)	(152 470 \$)
	BUDGET 2022	RÉEL 2022
CONCILIATION À DES FINS FISCAL Produit de cession	<u>als</u>	7 907 \$
Gain/perte sur cession		(2 759 \$)
AFFECTATIONS		(2 700 \$)
Activités d'investissement	(272 000 \$)	(474 565 \$)
Excédent de fonctionnements non affecté	(272 000 Φ)	171 048 \$
Excédent de fonctionnements affecté	200 000 \$	20 293 \$
Réserves financières et fonds réservés	(190 474 \$)	(179 582 \$)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir		(16 061 \$)
	<u>(262 474 \$)</u>	<u>(478 867 \$)</u>
Excédent de fonctionnement de l'exercice à de	658 004 \$	

RÉMUNÉRATIONS DES ÉLUS EN 2022

La rémunération de la Mairesse pour l'année 2022 fut de 24 648,32 \$ avec une allocation de dépenses de 12 324,16 \$. Les conseillères et les conseillers ont reçu quant à eux la somme de 8 216,12 \$ avec une allocation de dépenses de 4 108,04 \$.

Pour ce qui est de la somme versée par la MRC des Jardins-de-Napierville pour la participation de la Mairesse et/ou de son remplaçant aux conseils mensuels pour l'année 2022, la rémunération totale fut de 5 498,00\$ et l'allocation de 2 754,00\$. Cette dernière a également reçu une rémunération de 1 104,00\$ à titre de membre du conseil d'administration de la Fédération québécoise des municipalités.

VOICI QUELQUES RÉALISATIONS EFFECTUÉES AU COURANT DE L'ANNÉE 2022

- Délégation de compétence à la MRC des Jardins-de-Napierville pour la gestion des matières
- résiduelles;
- Conversion au LED des lumières sur les bâtiments municipaux;
- Réfection du parc des Braves dans le cadre du programme PRIMADA :
- Travaux de réhabilitation du drainage des rues Laurin, Saint-Henri et Saint-Alexandre dans
- le cadre du programme TECQ 2019-2023;
- Travaux de remplacement d'une pompe de distribution d'eau potable à l'usine dans le cadre du programme TECQ 2019-2023;
- Remplacement du véhicule #12;
- Octroi d'un contrat pour la mise à niveau de l'usine d'épuration;
- Planification et organisation des activités dans le cadre du 200^e anniversaire des municipalités de Napierville et Saint-Cyprien-de-Napierville en 2023;
- Rénovation des bureaux de l'hôtel de ville;
- Aménagement de terrains de soccer au bout de la rue Poupart;
- l Réfection de l'infrastructure du Dek hockey;
- Réfection de la toiture du centre communautaire;
- Adoption d'un règlement harmonisé sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés applicable par la Sureté du Québec;
- Octroi d'un contrat pour le désamiantage du 2^e étage de l'hôtel de ville;
- Octroi d'un contrat pour la mise à niveau du poste de pompage;
- Acquisition d'une portion de terrain appartenant à la Fabrique;
- Confirmation de la réception d'une subvention dans le cadre du programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives de petites envergures pour la réalisation de travaux de rénovation au chalet des loisirs;

Le ratio d'endettement total net consolidé par 100\$ de richesse foncière uniformisée (RFU) est de 0,68\$; comparativement à celui de 2021 qui était de 0,63\$ et comparativement à l'ensemble des municipalités de la MRC des Jardins-de-Napierville en 2021, qui était à 0,92\$ et à celui de l'ensemble des municipalités du Québec du même groupe populationnel (1 à 4,999 habitants) qui était à 1,85\$.

Le rapport financier au 31 décembre 2022 démontre que la municipalité de Napierville est en excellente situation financière et je souhaite profiter de l'occasion afin de remercier toute l'équipe municipale et les élus pour leur précieuse collaboration, vigilance et rigueur.

Tous ont à cœur de répondre aux demandes et préoccupations de la population avec diligence et professionnalisme.

Nous tenons à vous offrir un milieu de vie sécuritaire, dynamique et agréable.

Tous ensemble continuons à contribuer au développement de notre municipalité ou il fait bon vivre.

Chantale Pelletier, Mairesse

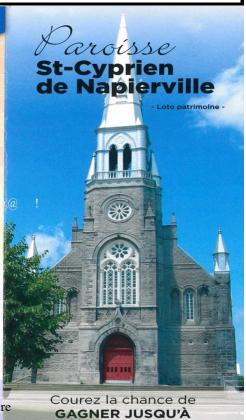
Concours d'arbres 2023

Nous tenons à féliciter nos 62 citoyens pour leurs participations au concours d'arbres 2023. Félicitations à nos 20 gagnants, dont vous trouverez la liste ci-dessous.

Merci à tous pour votre belle participation!

			=	
Chantale Laporte	Jeoffrey Halter	Huguette Lestage	Gilberte Tetreault	Guy Arpin
Patricia Murray	Marc Perreault	Christine Hébert	Serge Bisaillon	Jean-Claude Pelbois
Suzie Gauvin	Sophie Rose	Stéphanie Ducharme	Daniel Giroux	Nadia Dulude
Catherine Théoret	Monique Jannelle	Réal Foucault	Yannick Fortin	Josée Poupart





8 000 \$ en argent